



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

COUNCIL

CONSEIL

CONSEJO

**QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIEME SESSION
(EXTRAORDINAIRE)**

RESOLUTION N° 1182 (XCVII)

(adoptée par le Conseil à sa 498^{ème} séance, le 29 juin 2009)

CESSATION DE FONCTIONS DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Le Conseil,

Rappelant sa résolution N° 1101 (LXXXVII) du 4 juin 2004, par laquelle il avait réélu Mme Ndioro Ndiaye en tant que Directeur général adjoint de l'Organisation pour un second mandat de 5 ans à partir du 1^{er} septembre 2004,

Ayant noté que le mandat de Mme Ndiaye prend fin le 31 août 2009,

Exprime sa vive gratitude à Mme Ndiaye pour son attachement aux intérêts de l'Organisation et à la cause des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées partout dans le monde, et pour les services inestimables qu'elle a rendus à l'Organisation en sa qualité de Directeur général adjoint ;

Note avec une satisfaction particulière les excellents résultats obtenus par Mme Ndiaye dans son action en faveur d'un renforcement des fonctions de coordination des questions de sexospécificité, des programmes de migrations pour le développement et d'une coopération accrue sur les questions de migration Sud-Sud ; et

Exprime à Mme Ndiaye ses vœux les meilleurs pour ses activités futures.